

Note d'information pour les médecins traitants*

THÈME	INSTRUCTIONS	QR
Helpline: bureau de dépistage	Tél.: 031 529 36 40 (de 8h à 17h; disponible en français et en allemand) E-mail: screening-be@klbb.ch	
PRÉPARATION À LA COLOSCOPIE		
Matériel de formation / dates des formations	Toutes les dates des formations disponibles sont régulièrement publiées en ligne, merci de suivre ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/hausarztregistrierung-hausarzt . Pour des formations personnalisées, merci de contacter le bureau de dépistage.	
Déclaration d'adhésion	Merci de compléter et de retourner le formulaire en suivant ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/hausarztregistrierung-hausarzt . Vous serez ensuite habilité-e à facturer selon les forfaits tarifaires du programme (voir plus bas).	
Commande de brochures / matériel d'information	Commande gratuite en suivant ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/materialbestellung . Documents disponibles: leporello, flyer, kits pour analyse des selles (exemplaires de démonstration).	
À COMPTER DU LANCEMENT DU PROGRAMME		
Coûts	Les médecins traitants adhérents au programme peuvent facturer une consultation par cycle qui sera exonérée de la franchise, en appliquant les forfaits tarifaires du programme (voir plus bas – quote-part de CHF 6.50 / CHF 4.50 pour une consultation téléphonique).	
Qui est-ce qui peut participer ?	Les personnes qui habitent dans le canton de Berne qui ont entre 50 et 74 ans, qui n'ont pas effectué de coloscopie au cours des 10 dernières années et qui ne présentent pas de symptômes nécessitant un examen dans les plus brefs délais. Pour plus d'informations, merci de suivre ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/einschlusskriterien	
Commande du kit pour les analyses des selles	Les participantes/participants peuvent commander le kit d'analyse des selles en ligne en suivant le lien suivant : https://www.screening-be.ch/fr/registrierung-stuhltest . Il est souhaitable voire nécessaire que le médecin traitant accompagne la participante/le participant dans cette démarche en cas de besoin. Le kit d'analyse des selles sera envoyé directement au domicile de la participante/du participant. Les résultats seront adressés par courrier à la participante/au participant ainsi qu'au médecin traitant.	
Ordonnance pour une coloscopie	Afin de garantir que l'examen se déroule dans le cadre du programme de dépistage (et non au titre d'un examen de routine), merci de procéder comme suit: → Seules les inscriptions par e-mail en suivant le lien suivant seront prises en compte : https://www.screening-be.ch/fr/hausarzt-zuweisung-darmspiegelung Le bureau de dépistage se charge de transmettre les inscriptions aux cabinets de gastroentérologie. → En plus de cette procédure, la personne participante doit obligatoirement s'inscrire en ligne AVANT l'examen de dépistage en suivant ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/registrierung-darmspiegelung . Vous pouvez demander le numéro de référence de votre patiente/patient en vous adressant au bureau de dépistage.	

Désinscription	Pour une désinscription temporaire (par exemple dans le cas d'une coloscopie effectuée dans les 10 dernières années) ou définitive, merci de suivre ce lien : https://www.screening-be.ch/fr/hausarzt/patienten-abmelden-fachperson	
Facturation de la consultation	La consultation n'est exonérée de la franchise que si le médecin traitant a adhéré au programme. La consultation et l'examen sont exonérés de la franchise conformément aux prestations individuelles TARDOC et ne peuvent être facturés qu'une fois tous les deux ans dans le cas d'une analyse des selles et qu'une fois tous les 10 ans dans le cas d'une coloscopie.	

* ou autre personnel médical disposant d'une autorisation de pratiquer dans le canton de Berne